AUTORITÉ
DES MARCHÉS FINANCIERS

219C2384
FR0000073843-FS1025

20 novembre 2019

Déclaration de franchissements de seuils (article L. 233-7 du code de commerce)

ITS GROUP

(Euronext Paris)

Par courrier reçu le 20 novembre 2019, M. Jean Michel Bénard a déclaré avoir franchi directement et indirectement en baisse, le 20 novembre 2019, par l'intermédiaire de la société Cloud Invest qu'il contrôle, les seuils de 25%, 20%, 15%, 10% et 5% du capital et des droits de vote de la société ITS GROUP et ne plus détenir directement et indirectement aucune action de cette société.

Ce franchissement de seuils résulte d'un apport en nature d'un total de 2 184 238 actions ITS GROUP par le déclarant au profit de la société ITS Participations[1].

[1] Cf. notamment communiqué de la société ITS GROUP du 17 octobre 2019.